

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU 19 JUN 2018

OBJET

N° 37/2018

Procédure de mise en
place de périmètres de
Protection des sources de
Chanal
Demande de Subventions

Ainsi fait et délibéré le jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président
Olivier AMRANE

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf juin, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à **Boffres**, sous la présidence de Monsieur Christian ALIBERT, par délégation du Président M. Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 37
Qui ont pris part au vote : 40 (2 pouvoirs)
Date de convocation du Comité : 5 juin 2018

Présents votants : MM. Christian ALIBERT, Philippe PONTON, Dominique DUPRET, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Philippe BONNEFOY (pouvoir Thierry DUFOUR), Laurent COURBIS, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE, Patrick DERIVAZ, Gilbert BOUVIER, Gérard GLORIEUX, Christophe FRACHON (pouvoir Daniel BLACHE), Guy FAURE, Laurent BRUNEL, Michel CIMAZ, Michel DELOCHE, Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Daniel FAYARD, Éric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles BRUN, Gérard BRUN (suppléant Gilles LEBRE), Stephan CHABOUD, Pierre LUYTON, Jacques-Henri ROCHE, Hervé COULMONT, Gérard CHAPUIS, Christian AUDEMARD, Patrice POMMARET, Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY et Eliane BLACHE.

Absents excusés : MM. Olivier AMRANE, Thierry DUFOUR (pouvoir Philippe BONNEFOY), Daniel BLACHE (pouvoir Christophe FRACHON), Michel REYNAUD, Gilles LEBRE (suppléant Gérard BRUN), Michel BRET, Jean PLATON et Fabrice CHIROUZE.

Secrétaire de séance : M. Gérard GLORIEUX.

LE RAPPORTEUR : Monsieur Christian ALIBERT, Vice-Président,

Monsieur le Vice-Président expose aux membres présents qu'un marché de prestations intellectuelles pour la procédure de mise en place des périmètres de protection des sources de Chanal, sur la Commune de Vernoux-en-Vivarais a été signé avec le Cabinet EURYECE en 2017 pour un montant de 24 750.00 € HT.

Des subventions ont été sollicitées auprès d'organismes financiers afin de compléter le financement de cette opération, notamment auprès de l'Agence de l'Eau.

Suite à la fusion des syndicats au 1er Janvier 2018, il convient de reprendre une délibération sollicitant ces subventions, sous la nouvelle entité.

DÉLIBÉRATION :

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'**unanimité**,

-autorise, Monsieur le Président à déposer des demandes de subvention :

- au titre de la DETR 2018
- auprès de l'Agence de l'eau
- auprès du Conseil Départemental
- auprès de tout organisme susceptible d'accorder son soutien financier à ce projet,

-charge, Monsieur le Président de toutes les démarches correspondantes et l'**autorise** à signer les documents s'y rapportant.

REÇU À LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

22 JUN 2018